



Montréal, le 20 mars 2007

Monsieur Yves Potvin
Porte-parole
Comité d'action ÉPS
Case postale 153, succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3P5

Monsieur,

La présente vise à donner suite à la correspondance que vous nous adressiez le 12 février dernier afin de connaître nos orientations dans le dossier de la santé des jeunes.

D'abord, il convient de rappeler que lors du Forum des générations, le premier ministre, Jean Charest, a annoncé l'ajout d'une heure et demie à la grille matière de l'enseignement primaire à compter de septembre 2006 afin, entre autres, de permettre aux écoles de hausser à deux heures le temps consacré à l'éducation physique et à la santé. Au cours de la première année d'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure, nous avons pu établir que plus de 80 % des écoles québécoises ont augmenté le temps réservé à l'enseignement de l'éducation physique et de la santé à deux heures par semaine. Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a pris l'engagement, plus tôt cette année, de recenser les écoles qui n'appliquent pas la recommandation ministérielle afin de les inciter fortement à s'y conformer. Nous tenterons ainsi d'établir quelles actions pourraient être entreprises afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'au moins deux heures d'activité physique par semaine à l'école.

Comme il est indiqué dans notre plate-forme électorale, nous voulons que tous les jeunes puissent avoir l'occasion de bouger davantage à l'école. Des efforts marqués ont déjà été faits au primaire. Au niveau secondaire, les étudiants ont en moyenne 1,5 heure d'éducation physique par semaine. Pour les jeunes du parascolaire, notre volonté est de les voir bouger encore davantage. Par conséquent, afin de concrétiser cette volonté, nous nous proposons de mettre en place un programme qui offrira aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire, une heure supplémentaire d'activités organisées à l'école, et ce, sur une base quotidienne. Cette heure sera consacrée, par exemple, à l'organisation d'activités parascolaires sportives. Nous avons constaté que l'appartenance à une équipe sportive scolaire encourageait les étudiants, et

particulièrement les jeunes garçons, à développer un sentiment d'appartenance à leur école. Avoir le goût d'aller à l'école est à la base d'un cheminement vers la réussite scolaire.

En ce qui a trait à l'acquisition de saines habitudes alimentaires, le Parti libéral du Québec s'engage, avec l'appui des commissions scolaires, à éliminer la malbouffe des écoles du Québec. Cette initiative permettra de revoir les menus des cafétérias, d'éliminer les boissons gazeuses et les confiseries des machines distributrices. De plus, nous transmettrons aux parents de l'information pertinente quant au contenu d'une boîte à lunch santé pour leur enfant.

Pour ce qui est de l'accès aux plateaux sportifs, le programme de soutien aux installations sportives, créé en août dernier, prévoit la conclusion d'ententes de partenariat entre les écoles et les municipalités par lesquelles nous nous assurons que ces plateaux soient accessibles aux jeunes de même qu'à l'ensemble de la population.

Par ailleurs, afin d'encourager et de favoriser la pratique du sport chez les jeunes, nous instituerons un crédit d'impôt équivalent à celui du gouvernement fédéral. À titre d'exemple, ce crédit s'appliquera à l'inscription à une activité sportive, telle qu'une saison de soccer, de hockey ou autre, jusqu'à concurrence de 500 \$.

J'espère que ces informations sauront répondre à vos préoccupations et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Fournier', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Marc Fournier
Candidat du PLQ
Châteauguay